

Circonscription IEN GRENOBLE 5
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE MANIVAL

Affaire suivie par

Mme VERMEULEN-DELAET Ingrid

Téléphone

0476521726 / 0476523150

Courriel

ce.0382091S@ac-grenoble.fr / ce.0382161T@ac-grenoble.fr

Adresse

223 CHEMIN EMILE GANDY / 79 chemin de la mairie

38330

ST NAZAIRE LES EYMES

PROCÈS VERBAL DU 3ème CONSEIL D'ÉCOLE du 03/06/2025

Début du conseil à 18h15.

Présents :

Équipe enseignante : Mmes Charbonnel, De Bortoli, Fillet-Coche, Fourel, Grivaud, Henriot, Niebergall, Puech, Tanous, Verdoja, Wierre et Vermeulen Delaet.

Mairie : Mme Flamand.

ATSEM : Mme Rodet.

Parents d'élèves : Mmes Becker, Brahimi, Brotel, Latraye, Le Gouar, Niasse, Radier, Rousselet, Wolff, Ms. Bard et Urvoy.

Excusés : Mme Morel (IEN), Mme Bombled (DDEN), M. Charpentier (chargé mairie), Mmes Duclaux, Le Goaller, Marmet, Meyer-Nigro, Morin, Panzarella, Pison, Ms Eclache, Hequet (parents délégués), les membres du RASED, Mmes Bonhomme, Bourbon, Defoix, M. Le Bagousse (enseignants), Mmes Giarratano, Terrier et Tournoud (ATSEM).

CONSEIL D'ÉCOLE

1- Commission électorale

Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections qui ont lieu à une date fixée par le ministre de l'Éducation nationale (vendredi 10 octobre 2025). Ladite commission établit les listes électorales, met sous enveloppe, reçoit les bulletins de vote par correspondance, organise le dépouillement public et en publie les résultats. Le conseil d'école désigne en son sein une commission composée du directeur d'école, président, d'un professeur des écoles, d'un parent d'élève, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale.

La commission sera composée de Mmes Henriot, Wierre, Puech, professeurs des écoles, de Mmes Rousselet, Latraye, Wolf, Becker, parents d'élèves et de Madame Vermeulen Delaet, directrice de l'école.

2- Organisation de l'élection

Le conseil d'école vote à l'unanimité l'organisation du vote par correspondance uniquement.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

3- Rentrée 2025 : personnels, classes et effectifs

Personnels :

Mmes Karine BONHOMME, Ambre CHARBONNEL, Françoise FOUREL, Lucie VERDOJA quittent l'école car elles étaient à titre provisoire sur l'école cette année.

Mme Michèle DE BORTOLI et Mme MARESCHAL partent à la retraite à la fin de cette année scolaire.

Nous les remercions toutes pour leur investissement et leur souhaitons une belle continuation ainsi qu'une belle retraite à Mmes De Bortoli et Mareschal.

Pour la rentrée prochaine, et en attente des nouveaux enseignants affectés à l'école primaire, un professeur enseignera à temps partiel : Mme Tanous à 75%.

Mme Vermeulen Delaet sera déchargée à temps plein afin d'assurer la direction de l'ensemble de l'école primaire.

Nous ne connaissons pas encore ni les personnes qui compléteront le temps partiel ou le temps de décharge de direction, ni les nouveaux enseignants à titre définitifs.

Effectifs pour la rentrée 2025 :

Effectifs pour la rentrée 2025								
	CYCLE I			CYCLE II			CYCLE III	
Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs prévisionnels (03/06/2025)	35	33	37	39	41	36	32	34
Total / cycle	105			116			66	
Total	287							

287 élèves de primaire (dont 105 élèves de maternelle et 182 élèves d'élémentaire) pour l'instant pour la rentrée prochaine, soit une moyenne de 23,91 élèves par classe.

42 GS passent au CP l'an prochain (dont 39 restent sur la commune de Saint Nazaire les Eymes).

Classes :

Classes et répartition **très hypothétique** (à confirmer avec de très probables nouvelles arrivées) : selon les directives, les classes avec des GS, des CP ou des CE1 seront plafonnées à 24.

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
Classes	Classe de PS (25 PS) Classe de PS/MS (10 PS / 15 MS) Classe de MS/GS (9 MS / 15 GS) Classe de MS/GS (9 MS / 15 GS)	Classe de GS/CP (7 GS / 16 CP) Classe de CP (23 CP) Classe de CE1/CE2 (14 CE1 / 9 CE2) Classe de CE1/CE2 (14 CE1 / 10 CE2) Classe de CE1/CE2 (13 CE1 / 10 CE2) Classe de CE2/CM1 (7CE2 / 17 CM1) Classe de CM1/CM2 (15 CM1 / 9 CM2) Classe de CM2 (25 CM2)

Nous attendons encore d'éventuelles arrivées pour finir de constituer les classes.

Les élèves seront répartis en fonction d'un équilibre filles/garçons, d'un équilibre entre niveaux et des interactions à conserver ou à éviter.

A la rentrée 2025, nous conservons les quatre Atsem en poste : Mmes Rodet, Terrier, Giarratano et Tournoud. Création d'un poste d'Atsem pour la classe de GS/CP (25,08 heures annualisé). Merci grandement à la mairie pour ce poste supplémentaire.

- Nouvelle classe de GS/CP : 7 élèves de GS passeront dans cette classe située dans le bâtiment de l'élémentaire.

Participation des GS à la fête de la galette et au carnaval mais également au spectacle de Noël.

Décloisonnement possible avec suivi en début d'après-midi des GS par l'enseignante de PS, ce qui contribuera à un meilleur suivi individualisé.

Temps de récréation de 30 min dans la cour de l'élémentaire avec les élèves de cycle 2.

Temps cantine et périscolaire en commun avec les autres élèves de maternelle.

Sorties scolaires avec l'élémentaire.

Changement horaires école pour l'année scolaire 2025-2026

Proposition : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Discussion sur les horaires des 2 écoles.

Vote Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 5

Proposition adoptée.

Mme Le Maire signale que l'école élémentaire rentrera dans les nouveaux locaux après les vacances de Toussaint.

Une classe de cycle 3 sera hébergée jusque-là dans la salle du conseil de la mairie pour laisser la place à la classe de GS/CP dans un Algeco.

L'organisation du déménagement pour l'intégration dans les nouveaux locaux n'est pas encore arrêtée.

4- Liaison GS/CP

Cette année, exceptionnellement, dû aux travaux de l'école élémentaire, les élèves de GS n'iront pas une après-midi au CP comme habituellement.

Par contre, il y aura un temps de liaison avec le cycle 2 (CP et CE1) à l'occasion des mini-olympiades organisées par les enseignants de maternelle en lien avec les enseignantes de cycle 2 de l'élémentaire.

5- Budget

Il y a actuellement 5696,66€ sur le compte de la coopérative scolaire en maternelle et 22553,15€ en élémentaire.

Recettes et dépenses pour l'année scolaire en cours (en rouge ce qui reste à facturer) :

	MATERNELLE		ELEMENTAIRE	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Coopérative scolaire	1537		1230	
Vente photos	651,67		1102,96	
Don APE	3531,84		4983,57	
Subvention ENS	1605		3220	
Trop perçu espace Aragon			38,50	
Frais tenue compte		123,43		65,44
Projet Grand Nord		2300		
Spectacle Noël		720		
Sortie raquettes		800		
Spectacle Paul Jargot		567		
Sortie miellerie		748		
ENS Cartusiana		1020		
Sortie Col de Marcieu		1060		
Divers (matériel, projets classes, déguisements...)		1913,95 + 252		
Sports méconnus				1375 + 165
Projet arts cycle 2				38,76
Belledonne en Marche ENS				2880
Adhésion OCCE		273,59		461,84
Ecole et cinéma cycle 2				849
Ecole et cinéma cycle 3				731,50
Escrime				900
Paul Jargot				1462
Divers (pharmacie...)				79,78
SACEM				135,59
Grésivaudan au fil de l'eau				552
Médiarts (projet musique)				5638,56
Saint Maximin				3366,51 + 2229
Location salle et vigiles				436
TOTAL	7390,95€	6878,97 + 2899 = 9777,97€	10575,03€	18535,98 + 2830 = 21365,98€

Maternelle

La coopérative scolaire est donc déficitaire de 2387,02 €. Ce déficit est totalement compensé par la subvention mairie pour l'année 2024 (3081€ versés en août 2024).

Elémentaire

La coopérative scolaire est donc déficitaire de 10725,51 €. Ce déficit est en partie compensé par la subvention mairie pour l'année 2024 (6398€ versés en août 2024) et par le surplus restant sur la coopérative des années précédentes.

Les frais liés aux transports, à la natation (location de bassin et rémunération des maîtres-nageurs) sont pris en charge par la mairie.

Budget mairie investissements : 14 tables réglables T3 à T6 pour la classe 1 (6 tables) et la nouvelle classe de GS/CP (8 tables) (706€) et 5 tapis basiques (507€) : soit un total de 1213€ vont être commandés prochainement pour l'école maternelle. Mais également achat d'un vidéoprojecteur pour la classe 1.

Encore un grand merci à la mairie !

Coopérative scolaire : le conseil d'école décide, pour l'année prochaine, de proposer, à la rentrée, une participation volontaire de 20 € pour un enfant, 30 € pour 2 enfants et 40€ pour trois enfants scolarisés à l'école primaire du Manival (maternelle et élémentaire).

Remarque : Peu de participation en élémentaire cette année, certains parents suggèrent de demander la participation en

dehors d'autres informations.

6- Parents accompagnateurs et sorties scolaires

Suite à plusieurs faits constatés (annulation de dernière minute...), nous rappelons que l'accompagnement à la sortie est une aide essentielle pour l'enseignant (gestion du groupe classe ou d'un petit groupe). Le taux d'accompagnateurs est d'un pour 8 en maternelle et un pour 12 en élémentaire. L'annulation de dernière minute (sauf circonstances exceptionnelles comme un enfant malade par exemple) ou encore plus la non venue d'un parent sans prévenir peut provoquer l'annulation de la sortie scolaire. Il a donc été décidé en conseil des maîtres que ces parents ne seront donc plus sélectionnés pour les sorties scolaires suivantes.

Malgré tout, nous tenons à remercier tous les parents s'impliquant dans la vie de l'école et nous aidant efficacement lors de ces sorties.

PROJET D'ECOLE

7- Sécurité

Nous venons d'effectuer mardi 27 mai en maternelle et ce mardi 3 juin en élémentaire le dernier exercice incendie de l'année scolaire.

Il s'est effectué sur le temps de la fin de sieste en maternelle. Enfants et enseignants ont été très réactifs et l'évacuation totale s'est réalisée en moins de 3 minutes.

En élémentaire, celui-ci s'est réalisé juste avant le temps de récréation du matin. Tout s'est également très bien passé.

8- Projets et sorties

- Bilan des activités passées en maternelle

Axe culturel

- Fête du court métrage : en lien avec la bibliothèque de Saint Nazaire les Eymes le lundi 24 mars matin.
- Spectacle espace Paul Jargot : ciné-concert « Nuages » pour les 4 classes le jeudi 27 mars.
- Atelier de chants africains : présentation et démonstration en salle de motricité le lundi 7 avril après-midi mais aussi le vendredi 16 mai matin avec l'élémentaire.
- Sorties bibliothèque : visite de la bibliothèque en classe entière avec lecture d'albums et choix de livres pour la classe les mardi 13 mai (classes 1 et 2) et 27 mai (classes 3 et 4).

Axe Développement Durable

- 22^{ème} concours Ecoles à vélo : le mardi 13 mai 2025 et avec cette fois-ci une météo très favorable. Les enfants de l'école maternelle et élémentaire de Saint Nazaire les Eymes sont venus avec un moyen de transport « doux » (autre que la voiture).
L'école maternelle recevra le label « école Vélomobile 3 roues » avec une participation de 76%, en nette hausse par rapport à l'année dernière.
- Ramassage des déchets : les jeudis 27/03 (classes 1 et 2) et 15/05 (classes 1 et 2); les jeudis 03/04 (classes 3 et 4) pour les classes 3 et 4 de 15h30 à 16h.

Sorties

- Sorties ENS (Espaces Naturels Sensibles) des 2 classes de GS et MS-GS : vendredi 23 mai au parc des Écoutoux de Saint Nazaire les Eymes sur le thème de la vie de l'arbre et les différentes essences avec plantations dans le jardin.
- Sortie à la miellerie des balcons à Corbelin pour les classes 2 et 3 (PS et MS) vendredi 23 mai à la journée (4 activités le matin et 4 activités l'après-midi et dégustation de produits issus de la ruche).

- Bilan des activités passées en élémentaire

Axe culturel

- Fête du court métrage (toutes les classes) : les vendredi 21 (CM1 et CM2) et mardi 25 mars (CP, CE1 et CE2) à la salle Cartier Millon. En collaboration avec la bibliothèque de Saint Nazaire les Eymes.
- Ecole et cinéma : Les mardi 8 (C3) et jeudi 10 avril (C2) (projection du film « Le kid »).
- Projet musical : interventions de 45 min pour 6 classes les 10 février, 10, 13, 17, 24 et 31 mars. Le thème est « Enfants dans le monde ». Représentation le 14 avril dans la salle Bergès.
- Sortie à la boulangerie : 15 et 16 mai (CP, CP/CE1). Fabrication de pain.

Axe développement durable

- 22^{ème} concours Ecoles à vélo : L'école élémentaire recevra le label « école Vélomobile 2 roues » avec une participation de 58%, qui reste un très bon taux pour une première participation.

Sorties

- Course d'orientation (CE2/CM1, CM1/CM2 A et B) : 4 journées les 3, 4, 17 et 18 avril au centre d'accueil inter-communal de Saint Maximin avec Belledonne en marche.
- ENS (CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B) : sortie journée au marais de Montfort le 11 avril, sortie en demi-journée au Parc des Ecoutoux le 12 mai.

- Activités à venir en maternelle

Axe culture

- Projet Grand Nord : suivi du Commandant du brise-glace Le Charcot, Etienne Garcia, à travers son expédition en mer glacial australe puis au nord-ouest du Groenland. Echange avec une école groenlandaise du village Kullorsuaq.
- Natation : pour tous les GS, 10 séances du mardi 3 juin au vendredi 20 juin les après-midis.
- Réalisation de la banderole de la tolérance : avec l'APE durant cette semaine.
- Sorties bibliothèque : pour les MS durant la période 5 sur un temps d'APC ; participation au festival Giboulivres pour la classe 4 avec venue d'un auteur dans la classe, Maria Jalibert.

Axe Développement Durable

- Jardinage en période 5.
- Ramassage des déchets : le jeudi 05/06 pour la classe 2 ; le jeudi 12/06 pour la classe 3 de 15h30 à 16h.

Sorties

- Sorties ENS (Espaces Naturels Sensibles) des 2 classes de GS et MS-GS : sortie à la journée au Col de Porte – Forêt Domaniale de Chartreuse le vendredi 4 juillet.
- Mini olympiades : participation avec les CP et CP/CE1 et tous les CE1 le 26 juin au parc des Ecoutoux.
- Sortie de fin d'année des 4 classes – sortie à la journée au Col de Marcieux avec Belledonne en Marche (thème « Feuillus et conifères ») le jeudi 3 juillet.

Fêtes de l'école :

- Exposition et fête de fin d'année : à l'école mardi 1^{er} juillet à partir de 16h30 ; exposition arts plastiques, chorale, flashmob, diaporama et goûter partagé avec les parents.

- Activités à venir en élémentaire

Axe développement durable

- Projet bois (CM1/CM2 A et B) : Une journée au sentier du fer et au musée de Pinsot le vendredi 27 juin (2 classes de CM1/CM2).

Sorties

- Saint Maximin (CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B) : 2 et 23 juin pour les CP et CP/CE1 et 3 et 24 juin pour les deux CE1/CE2.
- Mini olympiades (CP et CP/CE1 et tous les CE1) : participation avec toute l'école maternelle le 26 juin au parc des Ecoutoux.
- Rencontre sportive : le 1^{er} juillet matin pour le cycle 2.
- Fin des sorties à la bibliothèque.

- Projet pour l'année scolaire 2025-2026 en maternelle

Les enseignants de l'école continuent leur démarche d'éducation au développement durable.

- Actions pour l'année 2025-2026 : Danse ou chants africains, bibliothèque.
 - 1- Projets : L'Afrique, ses animaux et sa culture ; Jardinage et écologie (ramassage des déchets, les insectes) calendrier de l'Avent inversé, lecture d'albums avec les personnes âgées.
 - 2- Sorties : sortie miellerie, sorties ENS avec Belledonne en Marche.

- Travail sur le bien-être de l'élève et le climat scolaire (prévention et traitement de la violence et des discriminations, formation et respect des règles de vie pour le vivre ensemble et le respect d'autrui, développement de la coopération entre élèves) : mise en place de notre projet CNR avec réflexion sur un projet école du dehors (afin de permettre un contact régulier et fréquent avec l'environnement naturel, bénéfique pour la santé psychique et physique mais aussi qui favorise le développement cognitif et émotionnel, qui permet de développer son autonomie, de respecter autrui et de se respecter et de favoriser l'estime de soi) qui répond à l'un des enjeux fondamentaux de l'école qui est d'apprendre ensemble et de vivre ensemble.

- Volet sportif : cycle natation pour les GS, à raison de 10 séances de 45 minutes.

- Projet pour l'année scolaire 2025-2026 en élémentaire

- Actions pour l'année 2025-2026 : à définir – en réflexion.
 - Travail sur le bien-être de l'élève et le climat scolaire (prévention et traitement de la violence et des discriminations, formalisation et respect des règles de vie pour le vivre ensemble et le respect d'autrui, développement de la coopération entre élèves).
 - Volet sportif : cycle natation pour les CP, CE1 et CM2, à raison de 10 séances de 45 minutes.
- L'information est donnée que les parents agréés en élémentaire peuvent être au bord de la piscine avec l'enseignant pour une co-intervention.

9- Suivi des élèves

En maternelle

Un élève est accompagné par une AESH.

Equipes éducatives pour des difficultés d'apprentissage ou de comportement : 3 équipes éducatives à venir.
Interventions de la psychologue scolaire (observation de classe).

En élémentaire

Six élèves sont accompagnés par une AESH. Deux AESH sont rattachées à l'école.

Trois SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) interviennent pour 4 élèves.

Mise en place de neuf PPRE et de cinq PAP.

16 équipes éducatives réalisées ou à venir depuis le mois de mars.

Plusieurs interventions de la psychologue scolaire (observation de classe et prises en charge individuelles).

9- Climat scolaire

Prise en charge des situations de harcèlement

La procédure PHARE a été mise en place pour une situation en élémentaire. Les tensions semblent apaisées mais l'équipe éducative reste vigilante.

Travail sur le climat scolaire en maternelle et en élémentaire l'année prochaine :

- En maternelle : mise en place progressive de notre projet CNR (école du dehors) ; on continue le travail sur la différence et sur le développement durable (le respect de l'environnement qui permet un travail sur le respect des autres).
- En élémentaire : nous avons travaillé cette fin d'année sur l'amélioration de la communication entre l'école et le pôle enfance-jeunesse. L'année prochaine : mise en place de la charte des parents d'élèves dès la rentrée à signer par les parents. Après un travail réalisé en conseil des maîtres, l'équipe mettra également en place plusieurs actions tant au niveau de la justice scolaire qu'au niveau de la qualité de vie à l'école, de la coéducation et de la prévention des violences et du harcèlement.
Ces mesures seront présentées au 1^{er} conseil d'école de la rentrée prochaine.
- Mise en place du « café des parents » avec les parents délégués sur un thème choisi par l'équipe de la primaire (maternelle et élémentaire). Modalités à définir. Notre objectif est d'explicitier les attendus de l'école.

Intervention de Mme Latraye en tant que présidente de l'APE : Cette année a été très compliquée, uniquement 4 personnes dans le bureau et très peu de bénévoles. L'année prochaine ne pourra pas être refaite dans ces conditions. Cela implique que des événements risquent d'être annulés et donc moins de bénéfices reversés aux écoles.

La séance est levée à 20h00.

Signature du directeur, président :
Mme Vermeulen-Delaet



Signature du secrétaire :
Mme Puech

